



Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 07 OCTOBRE 2024

RESSOURCES
COMMANDE PUBLIQUE

Approbation et autorisation de signature du marché n°2024/47 relatif une mission d'accompagnement de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour la révision de son schéma de cohérence territoriale

N°BC2024-192

Nombre de membres en exercice	25
Nombre de présents	18
Nombre de pouvoirs	0
Votants	18
Secrétaire de séance : Jérôme DEPOND	

L'an 2024, le 07 octobre à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 1^{er} octobre 2024, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :

Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Loïc BARBIER (BREZOLLES), Jérôme DEPOND (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE LES RIBOUTS), Talal ABDELKADER (DREUX), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAI), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Pierre SANIER (BU), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Sylvie HENAU (IVRY-LA-BATAILLE), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY).

Étaient excusés :

Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Caroline VABRE (DREUX), Sébastien LEROUX (DREUX), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN).

Il a été exposé,

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a décidé d'engager la révision de son schéma de cohérence territorial (SCoT) selon les objectifs principaux suivants :

- modifier le périmètre du SCoT pour tenir compte des évolutions du périmètre du territoire de la collectivité ;
- renforcer la dimension intégratrice du SCoT par la mise en comptabilité des éléments prévus par le code de l'urbanisme et intervenus depuis son approbation en juin 2019 ;
- élaborer une vision stratégique du territoire ;
- consolider un développement territorial équilibré ;
- promouvoir une stratégie de développement économique créateur d'emploi ;
- confirmer l'espace agricole comme source de richesse durable et responsable ;
- préciser les objectifs de production de logements ;
- privilégier un modèle de consommation d'espace intégrant une urbanisation au sein des enveloppes urbaines existantes, le renouvellement urbain, la revitalisation des centralités, les nouveaux modes de consommation et la renaturation des centres-villes ;
- accompagner le territoire face aux enjeux du changement climatique ;
- répondre aux besoins de déplacement des personnes et des marchandises au sein du territoire de la collectivité ;
- favoriser la transition écologique des mobilités ;
- concilier les enjeux d'un territoire accueillant pour les habitants et les entreprises ;
- mettre les enjeux de santé au cœur des politiques d'aménagement ;
- renforcer l'attractivité touristique.

La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux souhaite se faire accompagner pour la révision de son SCoT.

Afin de conclure ce marché, une consultation effectuée sous la forme d'une procédure formalisée de type appel d'offres ouvert a été initiée le 24 mai 2024.

Les prestations donnent lieu à la conclusion d'un marché composite :

- pour partie conclu sous la forme d'un marché ordinaire à prix global et forfaitaire pour les prestations prévues au CCTP ;
- pour partie sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de 30 000 € HT sur la durée totale du marché pour les éventuelles missions complémentaires et notamment les réunions nécessaires à l'exécution de la mission.

Le marché est conclu pour une durée de 48 mois à compter de sa date de notification.

À l'issue de la consultation, 4 offres ont été réceptionnées.

La Commission d'appel d'offres (CAO) réunie le 23 septembre 2024, a attribué le marché au groupement composé des sociétés E.A.U. (mandataire), OVIV! (cotraitant) et METROPOLIS (cotraitant).

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

VU le code de la commande publique,

VU le 3° de la délibération n°2021-75 du conseil communautaire du 12 avril 2021, tel que modifié par la délibération n°CC2023-078 du conseil communautaire du 22 mai 2023 attribuant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire en matière de marchés publics de fournitures et services qui relèvent de la compétence d'attribution de la Commission d'appel d'offres telle que définie à L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,

VU le PV de la CAO réunie le 23 septembre 2024,

VU le rapport d'analyse des offres,

VU le projet de marché consultable.

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE 1 : AUTORISE la signature du marché n°2024/47 relatif à une mission d'accompagnement de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour la révision de son schéma de cohérence territoriale, avec le groupement composé des sociétés E.A.U. (mandataire), OVIV! (cotraitant) et METROPOLIS (cotraitant), pour un montant estimatif de 191 850,00 € HT. Le marché est conclu pour partie pour un montant global et forfaitaire de 188 700,00 € HT, et pour partie pour un montant maximum de

30 000,00 € HT s'agissant de la partie accord-cadre à bons de commande, et pour une durée de 48 mois à compter de sa date de notification.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME

Dreux, le 07 octobre 2024

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 08/10/24

Gérard SOURISSEAU

Président



Jérôme DEPONDT

Secrétaire de séance



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.